



**Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières
et des lacs internationaux**

**Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau
Quinzième réunion**

Genève, 30 septembre et 2 octobre 2020

Point 7(b) de l'ordre du jour provisoire

Interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans les bassins transfrontières

Document de réflexion

Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

L'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes

Sixième réunion

Palais des Nations, Genève, Suisse/ Participation virtuelle via Interprefy

22-23 octobre 2020

Contexte

Les eaux transfrontières constituent plus de 60 % des ressources mondiales en eau douce. L'eau, l'énergie, l'alimentation et la sécurité environnementale dépendent de ces eaux. Leur gestion durable est cruciale pour le développement, la paix et la stabilité, tout comme l'est une coopération efficace entre les pays riverains et les différents secteurs de l'économie qui en dépendent. La communauté internationale appelle expressément à l'adoption d'une approche fondée sur les interactions dans les efforts visant à mettre en œuvre les objectifs de développement durable, en reconnaissant leur nature interdépendante. La manière dont les ressources en eau partagées sont utilisées sera également influencée, pendant la crise mondiale actuelle et la reprise, par l'évolution des marchés de l'énergie et des denrées alimentaires ainsi que par les changements dans la production, lorsque les gouvernements donneront la priorité à la garantie de l'approvisionnement et à l'accessibilité de ces ressources. La coopération régionale intersectorielle peut garantir que ces décisions stratégiques s'accompagnent d'un minimum de compromis et exploitent au maximum les synergies possibles. La connaissance des liens entre les ressources ouvre des possibilités essentielles de coopération que les efforts diplomatiques peuvent mettre à profit.

L'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, présidée par la Finlande en tant que Partie chef de file, a été créée en 2013 au titre de la Convention sur l'eau pour superviser une série d'évaluations thématiques des "interactions" dans les bassins transfrontières, en réponse à la reconnaissance par les pays du fait que les questions intersectorielles peuvent être une source de tension dans les bassins transfrontières même lorsque leurs causes dépassent la gestion de l'eau. Cette plateforme mondiale permet aux pays et aux bassins de partager leurs connaissances et leur expérience en matière de gestion intégrée des ressources naturelles dans les bassins partagés. La Réunion des Parties à la Convention sur l'eau, lors de sa huitième session (Astana, 10-12 octobre 2018), a demandé au Secrétariat, dans le cadre

du Programme de travail 2019-2021 au titre de la Convention sur l'eau, d'entreprendre la préparation d'un rapport de synthèse des solutions à ces questions intersectorielles et de l'expérience acquise en traitant les interactions.

Le concept d' « interactions » est ancré dans l'idée que les politiques sectorielles et nationales doivent de toute urgence devenir plus cohérentes pour réduire les compromis en matière de gestion des ressources et concilier les utilisations multiples. La cohérence des politiques peut être améliorée par l'échange de communication intersectorielle, la coordination active et la planification intégrée, la prise en compte des différents intérêts, la négociation de compromis, jusqu'à la maximisation des synergies et la coopération en vue d'objectifs communs. En particulier, la cohérence des politiques est une condition nécessaire à une action climatique efficace, qui exige d'agir dans plusieurs secteurs (énergie, alimentation, protection de l'environnement, etc.) et à plusieurs échelles (du niveau mondial au niveau local et transfrontière).

La cohérence des politiques peut apporter des avantages économiques en facilitant le développement de synergies et de partenariats, qui à leur tour stimulent le cofinancement des investissements : public-privé, multisectoriel et multi-pays. Dans un contexte transfrontière, une confiance accrue entre les pays riverains est essentielle pour réduire les risques politiques pour les investisseurs. La coopération transfrontière en matière d'investissement permet également de prendre en compte les différents intérêts et préoccupations, de placer plus efficacement les investissements et d'harmoniser l'application des normes environnementales.

Multiplier les avantages d'un seul projet (par exemple, infrastructure polyvalente ; amélioration de l'efficacité des ressources en eau, en terre et en énergie grâce à des solutions innovantes) est la manière la plus pratique de contribuer à différents objectifs simultanément. Cependant, sans un cadre politique cohérent, les processus consultatifs et les cadres de planification qui soutiennent l'intégration, l'extension ou la reproduction de ce type d'investissements sont difficiles.

Divers gouvernements et institutions ont participé jusqu'à présent aux dialogues et/ou évaluations sur les interactions menées par la Convention sur l'eau et/ou des organisations partenaires dans le monde entier. Parmi eux, l'UICN, qui possède une grande expérience, notamment grâce au projet BRIDGE (« PONT », dont le nom complet Building River Dialogue and Governance signifie « Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau ») et au dialogue sur les interactions en matière de solutions d'infrastructures hydrauliques, ainsi que le Partenariat mondial pour l'eau. Ces efforts constituent un ensemble important de connaissances et d'expériences pratiques. Parmi les autres initiatives majeures, on peut citer les dialogues régionaux sur les interactions, soutenus par la Commission européenne et la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

En dépit de cette expérience, on manque encore d'exemples convaincants - en raison également du manque de sensibilisation et de diffusion - démontrant la réelle valeur ajoutée des approches fondées sur les interactions (pour l'élaboration des politiques et la planification des investissements) par rapport aux approches sectorielles traditionnelles. L'approche fondée sur les interactions devrait conduire à des "solutions fondée sur les interactions" qui augmentent l'efficacité des ressources et concilient les différents intérêts, tout en protégeant les ressources en eau et l'environnement et en maximisant la valeur sociale des investissements. Toutefois, dans de nombreux cas, il peut être difficile de rendre ces solutions opérationnelles dans différents secteurs et par-delà les frontières. Par conséquent, de nombreuses questions restent ouvertes : Qui devrait développer ces solutions et comment ? Quels sont les coûts et les avantages qui y sont associés ? Quels sont les cadres institutionnels (en particulier dans les bassins transfrontières) nécessaires pour soutenir leur mise en œuvre ? Quelles sont les sources de financement disponibles, et quels sont les programmes d'investissement ? Enfin, et surtout, que pouvons-nous apprendre de l'expérience des gouvernements et des autres acteurs clés qui ont participé aux dialogues et aux évaluations des interactions

? Ce sont ces lacunes importantes que le document de synthèse relatif aux solutions fondées sur les interactions cherche à combler, en mettant l'accent sur les contextes transfrontières.

Sixième réunion de L'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes

Lors de la sixième réunion de l'Équipe spéciale, qui se tiendra à Genève les 22 et 23 octobre 2020¹, parallèlement à la troisième réunion virtuelle du Groupe d'experts sur le Manuel sur la répartition des eaux transfrontières (20-21 octobre 2020)², le Secrétariat présentera le projet de rapport de synthèse sur les solutions fondées sur les interactions, préparé en coopération avec l'UICN, pour examen et discussion. Ce rapport fera état de l'expérience de diverses organisations et acteurs du monde entier, notamment des gouvernements, des commissions économiques régionales et des organisations de bassins fluviaux. La réunion est ouverte aux représentants officiels et aux experts des autorités gouvernementales, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et internationales ainsi que du monde universitaire.

Conformément aux règles sanitaires en vigueur actuellement, la participation physique sera limitée à Genève. Toutefois, en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID 19, il sera également possible d'assister à l'intégralité de la réunion en ligne.

La réunion sera l'occasion de discuter des enseignements tirés de cette variété d'expériences de développement et de mise en œuvre de solutions et d'investissements fondés sur les interactions. Les participants discuteront de la manière dont le travail intersectoriel soutient la coopération transfrontière et vice versa, en 1) réduisant les pressions sur l'eau en agissant sur les facteurs externes (en dehors de la gestion de l'eau) ; 2) agissant plus efficacement sur les défis transversaux communs (par exemple, l'adaptation au changement climatique dans un bassin partagé) ; 3) élargissant la base de financement disponible pour la coopération, ainsi que pour les projets d'intérêt commun, et 4) engageant davantage, et de manière plus stratégique, les acteurs sectoriels dans les processus de coopération transfrontière.

La réunion se déroulera sur deux jours et consistera en quatre sessions de deux heures. Aperçu de l'ordre du jour :

Session 1 (22 octobre, 10h-12h CET)

- Introduction : évaluations des **interactions au titre de la Convention sur l'eau** - de l'identification conjointe des problèmes aux solutions intersectorielles
- Présentation et discussion du **projet de document de synthèse sur les solutions et les investissements fondés sur les interactions**.
- Discussion sur **l'expérience de différentes régions** nourrie par le rapport de synthèse. Identification des solutions, des expériences de mise en œuvre et des défis rencontrés, notamment en ce qui concerne les arrangements institutionnels à travers les échelles (rôle des organismes de bassins fluviaux et des organisations régionales) et les secteurs (par exemple, la coordination nationale en matière de planification intégrée, la mise en œuvre des ODD)
- Planification des discussions par région à mettre en place dans le cadre du suivi de l'Équipe spéciale, avec les partenaires régionaux intéressés (par exemple les organismes de bassins fluviaux ou les commissions économiques) et/ou les organisations internationales.

¹ En raison des incertitudes liées aux voyages internationaux, le secrétariat étudie les modalités d'une participation virtuelle.

² <http://www.unece.org/environmental-policy/conventions/water/areas-of-work-of-the-convention/water-allocation-in-a-transboundary-context.html>

Session 2 (22 octobre, 14h-16h CET)

- Le **financement et l'investissement dans des solutions fondées sur les interactions** (en termes de : Financement du climat, solutions basées sur la nature, investissements transfrontières, partenariats public-privé, etc.)
 - Interventions choisies, par exemple des institutions financières internationales et du secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Session 3 (23 octobre, 10h-12h CET)

- *Panel d'interventions soulignant les thèmes et partenariats clés* (à confirmer) : par exemple, introduction de la Présidence (Finlande), solutions et investissements fondés sur les interactions (Union internationale pour la conservation de la nature), contribution au GEF IW-LEARN (Fonds pour l'environnement mondial), boîte à outils pour le déploiement des énergies renouvelables durables³ (Division de l'énergie durable de la CEE-ONU), coopération régionale sur les ressources naturelles (Groupe Nexus de la CEE-ONU sur la gestion durable des ressources naturelles).

Session 4 (octobre, 14h-16h CET)

- **Prochaines étapes** des travaux sur les interactions au titre de la Convention sur l'eau et propositions pour le prochain programme de travail (2022-2024) : présentation de la Finlande (les interactions) et de la Hongrie (la répartition de l'eau).
- **Discussions**, manifestation d'intérêt

³ UNECE, 2020. [Towards sustainable renewable energy investment and deployment: Trade-offs and opportunities with water resources and the environment.](#)